

SOMMAIRE **DÉCISIONNEL**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nº référence : 2017-2318

Nº dossier:

Service : Finances
Division : Revenu

Gestionnaire responsable : Colette Plourde Dossier préparé par : Colette Plourde

Titre : Chef de division et assistante-trésorière

OBJET: Stationnement pour les vétérans

SOMMAIRE DU DOSSIER

MISE EN CONTEXTE

Suite à une demande visant à rendre le stationnement gratuit pour les vétérans, nous proposons une solution afin de répondre à la demande.

ANALYSE ET SOLUTIONS

Afin de simplifier l'application de cette gratuité et d'en réduire les coûts, nous recommandons de procéder par l'émission d'un permis sous forme de vignette intemporelle, aux personnes qui en feront la demande via l'application internet.

L'admissibilité sera basée sur les mêmes critères que ceux établis par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) en collaboration avec la Légion royale canadienne. Essentiellement, elle vise :

- les personnes ayant servi en temps de guerre;
- les personnes ayant servi ou qui servent au sein des Forces armées canadiennes, y compris les forces de réserve:
- le personnel policier ou des services correctionnels ayant servi au sein de l'OTAN ou dans une mission des Nations unies;
- les personnes ayant servi ou qui servent au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

La combinaison de la vignette émise par la Ville et de la plaque d'immatriculation émise par la SAAQ permettra au véhicule de stationner gratuitement dans tous les espaces munis de panonceaux numérotés aux périodes où le stationnement ponctuel est permis.

Étant donné la diversité des critères d'admissibilité, il faut considérer que cette gratuité implique une diminution de revenus. Nous l'estimons plus importante en particulier dans le secteur du manège militaire. Nous ne sommes cependant pas en mesure de l'évaluer.

RECOMMANDATION

Que le Service des affaires juridiques soit et est mandaté pour modifier le Règlement n° 1 en fonction des recommandations conservées au dossier C.E. 2017- -00.

DISPONIBII ITÉ BUDGÉTAIRE

DISFONIBILITE BODGLIAIRE				
☑ Aucune implication financière				
□ E x	Annual de la cours de la cours de la cours : Montant avant taxes requis pour l'année en cours : Montant total net requis pour l'année en cours : Multiplicateur : 1.04988(Taxes applicables)		\$ \$	
	Crédits disponibles Nº de certificat :	(budget de fonctionnement)	№ de projet :	(budget des dépenses en immobilisation)
	☐ Si plus d'un nº certificat ou de nº de projet, voir le sommaire du dossier			
	Transfert budgétaire requis		Nº de transfert :	
	Budget additionnel demandé		№ de transfert :	
□ Appel d'offres: voir le formulaire de recommandation joint □ Implication pour un ou plusieurs exercices financiers subséquents				